



La saison *des travaux*

L'été s'est avéré propice aux travaux de voirie, qui avait particulièrement souffert cet hiver des conditions climatiques difficiles.

Durant toute la saison estivale, de nombreux et importants travaux ont donc été menés sur l'ensemble des communes par les services techniques de la Communauté d'agglomération,

qui ont pu réparer les dégâts causés par le gel.

Des chantiers de plus grande envergure ont également été achevés cet été, qui ont permis une réelle amélioration des conditions de circulation ou encore de stationnement...

[Suite p.2

AU SOMMAIRE

- Les travaux de l'été* | p.2
- Bravo Sébastien Rouault* | p.3
- Interview : Pierre Cardo* | p.4
- Un conseiller pour le tri* | p.6
- Les transports périscolaires* | p.7
- Annuaire des associations* | p.8
- Nouvelles journées du patrimoine* | p.8

TRAVAUX

L'été

pour rénover la voirie

Un tapis d'enrobé tout neuf pour la rue des Rudes Plantes à Chanteloup les Vignes



Durant l'été, de nombreux travaux de voirie ont été réalisés sur tout le territoire.

En effet, dans toutes les communes, suite aux conditions climatiques hivernales, une action systémique a été menée par les services techniques de la communauté d'agglomération, parfois même à plusieurs reprises, compte tenu de l'ampleur des dégâts. Les nids de poule ont été rebouchés sur l'ensemble des voiries.

Des chantiers plus lourds ont cependant été entrepris, améliorant la circulation ou le stationnement. Ainsi, à Carrières-sous-Poissy, outre les nids de poule colmatés, 20 coussins ralentisseurs ont été posés, le parking de l'église Saint-Joseph a bénéficié d'un tapis d'enrobé, de même que l'ensemble de la Grande Rue et une partie du chemin de Beauregard. Un parking a été créé rue de la Reine Blanche, aux abords de la bibliothèque et du centre de loisirs maternel.

A Andrésy, une petite gare routière, visant à faciliter la dépose des élèves, a été créée devant le collège Saint-Exupéry et une dizaine de rues ont vu leurs nids de poule rebouchés ou ont bénéficié d'un tapis d'enrobé partiel.

A Triel-sur-Seine, les rues suivantes ont subi une cure de rajeunissement : quai Aristide Briand, parking Senet, avenue des Combattants, rue Général Gallieni, rue Saint-Marc, rue de Chanteloup, rue d'Andrésy, rue d'Eancourt, rue du Pavillon, et sente des Perruches.

A Chanteloup-les-Vignes, la rue de la Source, Grande Sente des Marais, rue de Pissefontaine, rue

de l'Ellipse, rue des Vignes, chemin de la Croix Saint Marc, rue Saint Vincent ont été remises en état. La rue des Rudes Plantes, bordant la commune de Triel-sur-Seine, bénéficie d'un tapis d'enrobé tout neuf dans sa partie basse.

A Chapet, nous pouvons noter qu'une douzaine de rues ont été restaurées, dont la rue du Bout Mallo, la rue du Pavillon et une partie de la Grande Rue.

Enfin, à Verneuil-sur-Seine, outre les nids de poule comblés, comme dans les autres communes, l'allée des Sports, la rue des Cornouillers, l'allée du Gros Chêne et l'avenue Marguerite Gilles ont bénéficié d'un rajeunissement attendu par tous.

Le prochain gros chantier de voirie concernera l'avenue du Château, dont le réaménagement tiendra compte des échanges entre la municipalité et les riverains : nos services techniques ont encore du travail devant eux !



Un dépose minute a été créé pour le collège d'Andrésy

Sport

Coup de chapeau à Sébastien Rouault, double champion d'Europe

Un grand bravo à Sébastien Rouault, double champion d'Europe !

11 et 13 août 2010 : sans nul doute, ces deux dates resteront gravées longtemps dans sa mémoire. Et parce qu'il en rêvait, il l'a fait : deux titres de champions d'Europe pour le parrain de notre piscine intercommunale ! Avec à la clé, deux superbes records de France !

En effet, il était affûté, mais discret, notre champion, quand le 11 août 2010, à Budapest, il s'est adjugé le titre européen du 1500 m nage libre, en battant le record de France en 14 min 55 sec 17/100e, à la grande surprise des autres concurrents.

Probablement galvanisé par sa médaille d'or, il n'a laissé que des miettes à ses adversaires, quand le 13 août 2010, il est monté encore sur la plus haute marche du podium du 800 m nage libre, battant également le record de France de la spécialité, en 7 min 48 sec 28/100e.

Et son habituelle gentillesse n'étant pas feinte, Sébastien est venu très simplement, le 15 septembre, à l'invitation de Hugues Ribault, maire d'Andrésy, rencontrer les enfants et recevoir la médaille de la ville. Il a en effet consacré toute une

après-midi aux enfants des villes de la CA2RS, pour signer des autographes et répondre aux très nombreuses questions de ses admirateurs. À cette occasion, la CA2RS a proposé de mettre un car à la disposition des communes, afin que les fans du champion puissent se rendre à l'espace Julien Green pour rencontrer le nageur yvelinois.

La communauté d'agglomération peut être fière de son parrain. Espérons que la notoriété grandissante de Sébastien suscite de nombreuses passions et ambitions chez les nageurs de notre aggro !



Emploi

La MEFÉ devient Espace Emploi Entreprise



Le nouvel Espace Emploi Entreprise de Chanteloup les Vignes

EEE, c'est désormais son nouveau nom, avec de nouveaux services !

L'Espace Emploi Entreprise, c'est l'équipement structurant de la communauté d'agglomération, en matière d'emploi. En effet, il renforce son service pour tous, avec la création d'un espace cadres, un espace création d'entreprise, un espace numérique, un espace ressources, sur rendez-vous.

Les services d'accompagnement de proximité des habitants de Chanteloup sont proposés par la Mission locale et le Relais Emploi Conseil, en articulation renforcée avec le secteur d'action sociale du Conseil général.

Avec un accueil plus ouvert, l'EEE améliore l'information et l'orientation vers le partenaire, en répondant au mieux à la demande de la population.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler le 01.39.74.00.50.

TROIS QUESTIONS À...

Interview

Pierre Cardo

sur de bons rails

Le Président de la République vient de vous choisir pour présider l'Autorité de régulation des activités ferroviaires (ARAF). Pouvez-vous nous expliquer quelles seront vos fonctions ?

J'ai en effet été nommé le 20 juillet 2010, par décret du Président de la République, pour assurer la présidence de cette autorité indépendante, créée par la loi du 8 décembre 2009 relative à l'organisation et à la régulation des transports ferroviaires, en vue de l'ouverture du rail à la concurrence.

C'est un nouveau défi pour moi. Tout est à faire dans un domaine où la neutralité et l'indépendance seront des qualités indispensables à l'exercice de ma mission. Je devrai, entre autres, vérifier que la tarification a bien été établie dans un esprit de libre concurrence et si tel ou tel n'a pas été favorisé. Je devrai aussi m'assurer que l'ouverture à la concurrence ne va pas à l'encontre des règles de sécurité et de la qualité du service public, ce qui ne se fera pas sans difficultés avec certains opérateurs européens, empruntant le rail français.

C'est pour toutes ces raisons que je vais consacrer les trois prochains mois à rencontrer les partenaires, notamment la SNCF, mais aussi les grandes entreprises françaises et étrangères utilisant le

rail français. Bien entendu, je ne serai pas seul, puisque un collège de six membres a également été nommé le 20 juillet. J'aime apprendre et je suis très honoré d'avoir été choisi pour cette mission.

Vous avez récemment laissé votre poste de Député à Arnaud Richard, votre suppléant. Y a-t-il un lien avec votre nomination à l'ARAF ?

Non. Fin 2009, j'ai été chargé par le Premier ministre, d'une mission parlementaire sur le démantèlement des navires en fin de vie. Il s'agissait d'encourager et d'organiser la constitution d'une filière industrielle française de démantèlement, de recyclage et de dépollution des navires, en favorisant une approche de proximité et de respect du développement durable dans les chantiers, y compris outre-mer et en retirant de la flotte les navires les moins sûrs et les plus dommageables pour l'environnement.

Ma sensibilité aux questions environnementales a peut-être été décisive dans la décision du Premier ministre de me confier cette mission. Celle-ci ayant été prolongée au-delà de six mois, je ne pouvais cumuler ces fonctions avec celle de député. Mais je ne suis pas inquiet pour ma succession : Arnaud Richard est engagé depuis longtemps à mes côtés et connaît très bien le territoire. Il a travaillé longtemps au cabinet de Jean-Louis Borloo et, de ce fait, est un habitué des cabinets ministériels. Nous avons donc un député, certes jeune, mais expérimenté et très proche des habitants.



Allez-vous abandonner la présidence de la communauté d'agglomération 2 Rives de Seine ?

Non, pas du tout ! Trop de choses sont en train de changer : nous devons nous faire entendre, dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National ou du Grand Paris, pour que nous puissions bénéficier des infrastructures nécessaires aux 66 000 habitants de notre territoire. J'aime ma région et je suis très impliqué dans son développement. Il faut savoir que le taux de chômage est l'un des plus élevés du département.

Le travail que je réalise, avec mes collègues des six villes, est essentiel pour l'avenir de notre intercommunalité et de très nombreux projets que nous avons initiés, vont bientôt voir le jour, et permettront de relancer l'économie dans notre région.

Je poursuivrai donc ma tâche, car il est de notre devoir d'élus, de favoriser l'implantation d'entreprises sur notre territoire et, vous le savez, la communauté d'agglomération a choisi l'éco construction, reconnue maintenant dans toute l'Ile-de-

France, comme fer de lance de son développement économique.

Pour exemple, en 2011, le parc éco construction verra le jour, construit en THPE (Très Hautes Performances Energétiques). Nous avons opté pour une ossature bois et une toiture végétalisée. 8 000 m² seront destinés aux entreprises du tertiaire et de la filière éco construction. Puis, dans trois à cinq ans, l'écopôle Seine aval de 250 ha viendra se connecter au port de Triel-sur-Seine. Cet espace à vocation économique permettra d'accueillir des éco-activités, filière économique d'avenir, sur laquelle nous centrons nos efforts. Parallèlement, nous développons le cœur vert, entre Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine. Véritable poumon écologique, ce volet agricole du

développement durable va reconquérir les espaces abandonnés de la plaine. La culture du miscanthus fournira la matière première pour la biomasse et les agro-matériaux. Cette politique environnementale et de développement durable, nous l'appliquons aussi au niveau de l'aménagement et de l'habitat, puisque nous prenons systématiquement en compte les nouvelles techniques constructives dans les futurs quartiers urbains.

Vous le voyez, mes journées sont bien remplies et le rayonnement de notre communauté d'agglomération dans notre région est le résultat du formidable travail que nous menons avec l'ensemble des élus de la ca2rs. Je poursuis donc cette mission passionnante qu'est mon mandat de président.

Permanences ADIL



Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme local de l'Habitat, la CA2RS a mis en place avec l'ADIL 78 des permanences d'informations sur le logement. Ces permanences sont à destination de tous les habitants des communes membres de la CA2RS.

L'ADIL78 (Agence départementale d'information sur le logement des Yvelines) vous propose un conseil gratuit en matière de logement.

L'ADIL vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement : construction, acquisition, amélioration, location, recherche d'un logement... Les conseillers que vous rencontrerez sont des spécialistes du droit et du financement du logement.

Ils établiront avec vous un diagnostic personnalisé de votre projet conforme à votre situation et à son évolution prévisible : étude de financement, information sur les différentes formules de prêts, aspects juridiques...

Permanences

Carrières-sous-Poissy
Sans rendez-vous

Pôle multiservices
124 avenue Maurice Berteaux
Le mardi de 9h à 12h

Communauté d'agglomération
2 rives de Seine
270 Grande Rue
Le mardi de 14h00 à 17h00

Chanteloup-les-Vignes
Sur rendez-vous au 01.39.74.20.16

PAD (CCAS)
6 place du Trident
Chanteloup-les-Vignes
Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois
de 9h00 à 12h00

Juriste : Arnaud GUIL

Contact / informations
ADIL Versailles
08.20.16.78.78
conseil@adil78.org

TRI SÉLECTIF

Un conseiller pour le tri

La Communauté d'Agglomération ayant souhaité une amélioration du tri sélectif sur son territoire, elle a recruté il y a quelques semaines un conseiller du tri, œuvrant sur les communes d'Andrésy, de Carrières-sous-Poissy et de Verneuil-sur-Seine...

Un chargé de communication au service du tri

L'année 2009 a vu le taux de refus de collecte – un des indicateurs de qualité du tri – augmenter. Afin d'inverser la tendance et avec le soutien d'Eco-emballages, la Communauté d'agglomération a décidé la création d'un poste dédié à ces questions. David Bedin, nouveau conseiller du tri, définit ainsi son rôle, qui consiste « à rappeler à la population toute l'importance du tri sélectif et de son impact sur les ressources naturelles en lui fournissant des données chiffrées concrètes et en l'informant sur le devenir des déchets et leur recyclage, afin qu'elle se sente plus concernée et impliquée dans la chaîne du tri et de la revalorisation ».

Ecouter, sensibiliser, impliquer : autant d'enjeux de taille pour des missions variées.

Le conseiller du tri a tout d'abord un rôle d'action sur le terrain. A l'écoute des habitants, des gardiens d'immeubles, il assure une communication de proximité, réactive aux problèmes qui se posent au quotidien. Il s'occupe en outre du suivi des résultats de collecte à travers des contrôles qualité effectués en collaboration avec l'entreprise chargée



de la collecte. Et ce dans le but de mettre en place une communication plus efficace. Afin de sensibiliser les plus jeunes, dès l'école élémentaire, au recyclage et à son incidence sur les ressources naturelles, un programme d'animations pédagogiques va être développé dans le courant de l'année scolaire. Enfin, David Bedin est également chargé d'organiser pour la CA2RS des actions événementielles dédiées au tri, par exemple dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets ou de la Semaine du développement durable.

Pour toute question concernant le tri de vos déchets, vous pouvez le contacter au 01.34.01.24.71 ou retrouver des informations supplémentaires sur notre site internet www.agglo2rivesdeseine.fr

A venir

La semaine Européenne de réduction des déchets se déroulera du 20 au 28 novembre 2010. Les animations seront tournées, cette année, vers 3 thématiques précises : Le compost, la réutilisation des vêtements et la réparation des objets ménagers. Avec au programme : des visites de sites et des animations.

Deux déchèteries à votre disposition

Accès gratuit sur simple présentation d'une pièce d'identité

Pour les habitants d'Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Verneuil-sur-Seine, la déchèterie intercommunale située sur la départementale 190, lieu-dit Les Bouveries, 01.30.06.30.30 :

Lundi : 10h-12h / 14h-18h
Mardi : fermeture
Mercredi : 14h-18h
Jeudi : fermeture
Vendredi : 10h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-12h / 14h-18h
Dimanche : 9h-12h / 14h-17h

Pour les habitants de Chantelouples-Vignes, Chapet et Triel-sur-Seine, la déchèterie intercommunale située Chemin des Moines dans l'Ecopôle de Triel-sur-Seine, 01.34.01.24.10 :

Lundi : 13h30-17h30
Mardi : fermeture
Mercredi : 9h-12h / 13h30-17h30
Jeudi : fermeture
Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30
Samedi : 9h-17h
Dimanche : 9h-13h

Quizz

vérifiez vos connaissances sur le tri sélectif et le recyclage

Dans quelle poubelle un pot de yaourt se jette-t-il ?

- a) La poubelle des déchets recyclables
- b) La poubelle des déchets résiduels
- c) La poubelle du verre

b) La poubelle des déchets résiduels

Où le contenu de la poubelle des déchets recyclables est-il transporté ?

- a) A l'usine d'incinération
- b) Au centre de tri
- c) A la décharge

b) Au centre de tri (avant d'être reparti vers les filières du recyclage)

Que peut-on fabriquer en recyclant des cannettes ?

- a) Un pull en polaire
- b) Un frisbee
- c) Une trottinette

c) Une trottinette (il faut 126 cannettes pour fabriquer une trottinette)

Combien de fois peut-on recycler une bouteille de verre ?

- a) 1 fois
- b) 100 fois
- c) A l'infini

c) A l'infini

Que peut-on fabriquer en recyclant des briques alimentaires ?

- a) Des journaux
- b) Du papier toilette
- c) Un arrosoir

b) Du papier toilette

Quels déchets puis-je mettre dans mon sac de collecte des déchets végétaux ?

- a) Des feuillages
- b) De la terre
- c) Des petits branchages

a) Des feuillages - c) Des petits branchages

Qu'est-ce que je peux déposer à la collecte des encombrants, qui s'effectue une fois par mois ?

- a) Des meubles
- b) Un matelas
- c) Des gravats

a) Des meubles - b) Un matelas

* Un pull en polaire est issu du recyclage des bouteilles en plastique transparent ; un frisbee du recyclage des bouteilles et flacons en plastique opaque ; les journaux du recyclage des cartons/prospectus/journaux ; l'arrosoir du recyclage des bouteilles de lait ; les gravats (doivent être déposés en déchetterie)

Logistique

Les transports périscolaires

Le territoire compte une dizaine de centres de loisirs pour ses enfants et adolescents, de la maternelle au collège. Chacun de ces centres organise des sorties, pour le plus grand plaisir des participants comme des parents, certes, mais avec des implications importantes en termes de transport. Lumière sur une organisation logistique complexe...

La Communauté d'agglomération est dotée de la compétence transports pour les villes de son territoire. Lors de chaque demande de sortie, elle fait en sorte de mettre à la disposition des centres concernés un ou plusieurs véhicules, selon le type de sortie et le nombre d'enfants. Outre ses propres ressources en véhicules et chauffeurs, la CA2RS dispose de celles de Véolia transports, société avec laquelle elle a passé un marché et qui répond à toutes ses demandes, le nombre de sorties organisées par les centres de loisirs du territoire, les mercredis et durant les vacances scolaires tout au long de l'année, étant en constante augmentation. Ce sont en effet quelque 3000 enfants inscrits



dans une dizaine de centres disséminés sur le territoire qui sont à l'heure actuelle régulièrement transportés dans les cars affrétés par la Communauté. Cela entraîne une gestion logistique complexe et exige des délais importants d'anticipation, toute demande de sortie devant être formulée au moins 15 jours avant la date fixée pour la sortie pour pouvoir bénéficier d'un véhicule.

Evénements

Un annuaire pour recenser les associations

La CA2RS va mettre prochainement à la disposition des habitants un annuaire qui recense l'ensemble des associations sportives et des équipements sportifs du territoire...

La Communauté d'agglomération a souhaité dynamiser la vie sportive locale et mettre en place une véritable politique du sport, afin de permettre, à terme, à l'ensemble des résidents de pratiquer leurs activités préférées en ayant rapidement et aisément accès à toutes les possibilités existant sur le territoire. La CA2RS a également voulu transmettre aux clubs sportifs un message fort sur le thème du partenariat et de la mutualisation des équipes, afin de les inciter à développer des ententes. L'annuaire des associations et équipements sportifs, disponible en version papier, sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres de toutes les communes concernées.



Au patrimoine du territoire, le château de Verneuil...



Journées du patrimoine

Cette année, la CA2RS centralise l'ensemble des actions des communes organisées dans le cadre des Journées du patrimoine, afin de mutualiser la communication liée à l'événement.

La plupart des villes du territoire n'ont pas manqué de concocter des programmes des plus attractifs, qui sont regroupés, au sein de la Communauté d'agglomération, dans un programme complet et détaillé. Une manifestation commune à toutes les villes a également été organisée.

Le document commun présentant le programme des festivités des Journées du patrimoine retrace, à l'intention de tous les résidents du territoire, l'ensemble des animations diverses et variées prévues dans chacune des communes.

Visites d'équipements publics, concerts, visites de musées..., les habitants des Rives de Seine sauront tout des événements qui marqueront les Journées du patrimoine 2010...

Publication

Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine
270 Grande rue - CS 20539
78915 CARRIÈRES-SOUS-POISSY Cedex

Directeur de publication
Pierre Cardo

Rédacteur en chef
Jacques Gaschet

N° ISSN 2105-178X
Tirage 30 000 exemplaires

Rédaction-Réalisation
Les mots pour le dire
www.agence-lesmots.com
Michèle Tautou

Impression
Phoenix Impression
57200 SARREGUEMINES
03 87 95 14 31

Reproduction interdite.
N°5 - Septembre 2010

Contacts : Michèle Tautou
Responsable Service
Communication

Tél : 01 34 01 24 40
communaute@agglo2rs.fr
www.agglo2rivesdeseine.fr

